

Leçon 5

Municipalités et districts régionaux



QUESTIONS GUIDES

- 1 De quelle manière les gouvernements locaux peuvent-ils exercer une influence sur leurs communautés?**
- 2 Quelles mesures peuvent être mises en place pour améliorer la vie de la communauté?**
- 3 Pourquoi devrais-je me sentir concerné par ce qui arrive dans ma communauté?**

APERÇU

Les municipalités et les districts régionaux sont responsables de la gestion, de la croissance et du bien-être de leur communauté. Pour ce faire, les municipalités et les districts régionaux ont recours à des lois, des arrêtés municipaux, des politiques, ainsi qu'à des services communautaires.

Dans cette leçon, les élèves commenceront par analyser la qualité de vie au sein de leur propre communauté et partageront leurs points de vue à ce sujet. Après s'être renseigné.e.s sur les gouvernements locaux en Colombie-Britannique, les élèves feront une chasse au trésor en ligne pour en apprendre davantage sur leur municipalité ou leur district régional. Ensuite, les élèves travailleront en groupe pour élaborer un plan d'action détaillé visant à résoudre un problème dans leur communauté. Iels auront également la possibilité d'analyser un arrêté municipal récemment adopté. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves réfléchiront à pourquoi iels devraient se soucier de leur communauté et travailler avec d'autres afin de provoquer des changements positifs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- évaluer les forces et les faiblesses de leur communauté ;
- expliquer la structure et les fonctions du gouvernement local en Colombie-Britannique ;
- recenser des informations clés sur leur propre municipalité ou district régional ;
- analyser les différentes mesures qui pourraient être mises en place pour résoudre un problème spécifique dans leur communauté ; et,
- évaluer l'importance de l'engagement communautaire.

Introduction

1. Demandez aux élèves d'analyser leur communauté en répondant aux questions de l'Activité 5.1. Les données peuvent également être recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne. Des versions Google Form et Microsoft Forms du questionnaire ont été mises à disposition sur le site Web du programme.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Vous pouvez demander aux élèves et à leurs familles de répondre à l'enquête en ligne afin d'analyser les résultats obtenus auprès d'un groupe plus large.

2. Répartissez les élèves en petits groupes et demandez-leur de discuter des forces et des faiblesses de leur communauté et d'expliquer leur choix de réponses.
3. Passez en revue les résultats obtenus par l'ensemble de la classe. Questions guides :
 - Quels ont été les résultats de l'évaluation de votre communauté?
 - Y a-t-il eu un consensus sur les principales forces et faiblesses de la communauté? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - Comment votre discussion avec vos camarades de classe a-t-elle influencé votre opinion au sujet de la communauté? (Exemple de réponse : J'ai aimé entendre le point de vue de ____ sur le pourquoi de _____. C'était quelque chose que je ne connaissais pas ou que je n'avais pas envisagé auparavant).

Activités

1. Utilisez le Diaporama 5 pour passer en revue des informations essentielles à propos des gouvernements locaux en Colombie-Britannique. Questions guides :
 - Quelles sont les caractéristiques des municipalités et des districts régionaux ? Quelles sont leurs responsabilités?
 - Comment fonctionnent les conseils municipaux et les conseils d'administration des districts régionaux ?
 - Quelle est l'influence des municipalités et des districts régionaux sur leurs communautés ?

2. Demandez aux élèves de faire une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité ou leur district régional (Activité 5.2). Donnez aux élèves le temps de le faire seul.e.s ou par deux, puis de partager leurs réponses en petits groupes, en leur permettant d'ajouter ou de mettre à jour leur propre fiche d'activité.

- Année de constitution en municipalité/district (le cas échéant)
- Données sur la population et le recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2021)
- Limites géographiques de la municipalité ou de la communauté rurale et deux principaux reliefs ou cours d'eau qui s'y trouvent
- Composition du conseil municipal ou du conseil de district régional (nombre de postes et titres)
- Description de quatre services fournis à la communauté
- Résumé de trois communiqués récents ou de nouveaux programmes offerts et des personnes de la communauté touchées.
- Informations complémentaires : Photographies des attractions, des institutions et des activités culturelles de la région (quatre photos).

3. Répartissez les élèves par deux ou en petits groupes et demandez-leur de discuter de leurs points de vue sur les besoins et les opportunités les plus importants au sein de leur communauté. Les élèves doivent réfléchir aux résultats de l'activité d'*Introduction* et de leurs recherches sur leur municipalité ou leur district régional.

Des questions pour encourager les élèves à réfléchir :

- Selon vous, quels sont les besoins les plus pressants au sein de la communauté?
 - Voyez-vous des possibilités d'amélioration ou de changement?
 - Comment le bien-être de la communauté pourrait-il être amélioré?
4. Demandez à chaque groupe de proposer une solution à un problème qu'il souhaite résoudre par le biais d'un plan d'action communautaire détaillé. En utilisant l'Activité 5.3 comme guide, chaque groupe doit effectuer des recherches, concevoir son plan et analyser les résultats possibles. Les élèves doivent utiliser des sources d'information primaires et secondaires, telles que le site Web de l'administration locale, des comptes rendus de recherche et des sources médiatiques.
 5. Chaque groupe doit présenter son plan au reste de la classe.

Activité alternative

1. Les arrêtés municipaux sont le principal instrument législatif des collectivités locales. Les conseils municipaux prennent des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de leurs comités et des représentant.e.s de l'administration locale contenues dans les rapports et les communications. Demandez aux élèves de faire une recherche sur un arrêté municipal récemment adopté par leur conseil local et de réaliser l'Activité 5.4. La fiche d'information 5.5 peut servir de guide.

Questions guides :

- Détails : Quels sont les détails de l'arrêté?
 - Conditions : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?
 - Objectifs : Quels sont les buts et les objectifs?
 - Résultats : Comment les effets peuvent-ils être évalués?
 - Analyse : Pensez-vous que l'arrêté sera efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?
2. En petits groupes ou dans le cadre d'une discussion avec l'ensemble de la classe, demandez aux élèves de partager leur recherche et leur analyse des arrêtés municipaux.

Consolidation des acquis

Pour conclure, discutez avec les élèves et demandez-leur de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi devrions-nous nous soucier de notre communauté?
- Pourquoi est-il important de collaborer avec d'autres pour répondre aux besoins de la communauté?
- Pourquoi est-il important qu'il y ait de la diversité au sein du gouvernement et des groupes qui œuvrent pour le développement de nos communautés?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.• Laissez les élèves étudier leur communauté d'origine ainsi que la communauté dans laquelle ils vivent actuellement.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves peuvent avoir des sentiments mitigés vis-à-vis de leur communauté. Incitez-les à faire preuve d'empathie et créez un espace de discussion sécuritaire et respectueux.• Selon la communauté, les élèves peuvent choisir de se concentrer sur un groupe ethnique ou religieux particulier et voir comment ce groupe se sent au sein de la communauté.• Orientez la recherche au sujet des collectivités locales sur les programmes et services destinés aux enfants et aux jeunes de la communauté.• Si possible, encouragez les élèves à se renseigner sur les communautés autochtones voisines et sur les changements qu'elles ont connus au fil du temps, ou sur la place de ces communautés au sein de la société en général.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour organiser des discussions collaboratives.• Les supports de la présentation du plan d'action peuvent être créés et partagés dans un format numérique.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **municipalités** et les **districts régionaux** fournissent aux habitant.e.s de la Colombie-Britannique des services locaux essentiels, tels que l'eau potable, les systèmes de traitement des eaux usées, les parcs et loisirs ainsi que la protection contre les incendies. Ces administrations locales sont responsables de la planification, de la croissance et du bien-être de leur communauté et ce, au moyen de lois, de règlements et de politiques.

La Colombie-Britannique compte **162 municipalités**, regroupant environ 89% de la population de la province. La densité de population des municipalités varie, allant de petits villages de 100 habitant.e.s à de grandes villes de plus de 600 000 habitant.e.s. On distingue quatre catégories de municipalités suivant la population et la zone géographique : **les villages, les villes, les districts et les cités**.

Les fonctions d'une municipalité comprennent :

- Assurer le bon fonctionnement de sa communauté ;
- Fournir des services et adopter des lois afin d'assurer le bien-être de la communauté ;
- Assurer l'intendance des biens publics de la communauté ; et
- Favoriser le bien-être économique, social et environnemental de la communauté.

Les municipalités ont le pouvoir de mettre en place un large éventail de services en vertu de la *Charte communautaire* et d'autres lois provinciales. La plupart du temps, c'est le conseil municipal qui décide de fournir ou non un service particulier.

Les impôts sur la propriété sont établis par chaque municipalité et peuvent varier en fonction du type de propriété. Chaque année, les municipalités déterminent le montant de l'impôt foncier (impôt sur la propriété) qu'elles doivent percevoir pour contribuer au coût des services, et fixent le taux d'imposition en fonction de ce montant.

Le système de gouvernement local en Colombie-Britannique est unique au Canada. En plus des municipalités, il est composé de **27 districts régionaux**, couvrant la quasi-totalité de la province. La population des districts régionaux varie de moins de 4 000 à plus de deux millions d'habitant.e.s.

Les districts régionaux ont été créés pour favoriser la coopération et le partage équitable des coûts entre les zones municipales et les zones rurales. Les districts régionaux sont conçus comme une fédération composée de municipalités, de territoires non constitués (zones électorales) et, dans certains cas, de Premières nations signataires d'un traité, qui sont toutes représentées au conseil du district régional.

Comme les municipalités, les districts régionaux ont un objectif similaire et le pouvoir étendu d'exploiter tout service que le conseil d'administration juge nécessaire ou souhaitable pour l'ensemble ou une partie du district régional. Parmi les services les plus courants fournis par les districts régionaux figurent l'approvisionnement en eau, les systèmes de traitement des eaux usées, la protection contre les incendies, les parcs et les loisirs, la gestion des ordures ménagères, le développement économique, le contrôle des animaux, le logement public, les bibliothèques, les services d'urgence et les aéroports.

Les conseils municipaux sont les instances démocratiquement élues chargées de prendre des décisions au nom de la municipalité et de rendre compte de ces décisions à leur communauté. Ils sont composés d'un.e chef.fe de conseil appelé.e **maire.sse** et de plusieurs **conseiller.ère.s**, collectivement appelé.e.s **membres du conseil**.

Le nombre de membres du conseil municipal oscille entre 5 et 11 en fonction de la densité de la population. Le conseil municipal prend ses décisions collectivement, c'est-à-dire que ce ne sont pas les membres individuellement mais le conseil dans son ensemble, sur la base d'un vote majoritaire, qui décide et agit pour la municipalité.

Les conseils municipaux désignent un.e ou plusieurs membres de leurs conseils élus pour siéger en tant que représentant.e.s au sein de leur conseil régional respectif (**directeur.rice.s de district régional**). Dans les territoires non constitués, **les directeur.rice.s de secteur électoral** sont élu.e.s directement par la population. Les représentant.e.s des Premières nations signataires d'un traité sont choisi.e.s au sein de leur propre conseil et sont également appelé.e.s **directeur.rice.s de district régional**.

La.le chef.fe du conseil de district régional s'appelle la.le **président.e**. La.le président.e est choisi.e par un vote des membres du conseil du district régional. Collectivement, le conseil du district régional est une instance dirigeante du district régional. Il a le pouvoir de prendre des décisions par le biais de résolutions et de règlements administratifs, conformément aux objectifs du district régional.

DISTRICTS RÉGIONAUX

- | | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Alberni-Clayoquot • Bulkley-Nechako • Capital • Cariboo • Central Coast • Central Kootenay • Central Okanagan • Columbia Shuswap • Comox Valley | <ul style="list-style-type: none"> • Cowichan Valley • East Kootenay • Fraser Valley • Fraser-Fort George • Kitimat-Stikine • Kootenay Boundary • Metro Vancouver • Mount Waddington • Nanaimo | <ul style="list-style-type: none"> • North Coast • North Okanagan • Okanagan-Similkameen • Peace River • qathet Regional District • Squamish-Lillooet • Strathcona • Sunshine Coast • Thompson-Nicola |
|---|---|--|

MUNICIPALITÉS

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Abbotsford • Armstrong • Burnaby • Campbell River • Castlegar • Chilliwack • Colwood • Coquitlam • Courtenay • Cranbrook • Dawson Creek • Delta • Duncan • Enderby • Fernie • Fort St. John • Grand Forks • Greenwood • Kamloops • Kelowna • Kimberley • Langford • Langley • Maple Ridge • Merritt • Mission • Nanaimo • Nelson • New Westminster • North Vancouver • Parksville • Penticton • Pitt Meadows • Port Alberni • Port Coquitlam • Port Moody • Powell River • Prince George • Prince Rupert • Quesnel • Revelstoke | <ul style="list-style-type: none"> • Richmond • Rossland • Salmon Arm • Surrey • Terrace • Trail • Vancouver • Vernon • Victoria • White Rock • Williams Lake • 100 Mile House • Barriere • Central Saanich • Chetwynd • Clearwater • Coldstream • Elkford • Fort St. James • Highlands • Hope • Houston • Hudson's Hope • Invermere • Kent • Kitimat • Lake Country • Lantzville • Lillooet • Logan Lake • Mackenzie • Metchosin • New Hazelton • North Cowichan • North Saanich • North Vancouver • Oak Bay • Peachland • Port Edward • Port Hardy • Saanich | <ul style="list-style-type: none"> • Sechelt • Sechelt Indian Government • District • Sicamous • Sooke • Sparwood • Squamish • Stewart • Summerland • Taylor • Tofino • Tumbler Ridge • Ucluelet • Vanderhoof • Wells • West Kelowna • West Vancouver • Bowen Island • Sun Peaks • Northern Rockies • Whistler • Comox • Creston • Gibsons • Golden • Ladysmith • Lake Cowichan • Oliver • Osoyoos • Port McNeill • Princeton • Qualicum Beach • Sidney • Smithers • View Royal • Esquimalt • Langley • Spallumcheen • Lumby • Alert Bay • Anmore | <ul style="list-style-type: none"> • Ashcroft • Belcarra • Burns Lake • Cache Creek • Canal Flats • Chase • Clinton • Cumberland • Fraser Lake • Fruitvale • Gold River • Granisle • Harrison Hot Springs • Hazelton • Kaslo • Keremeos • Lions Bay • Lytton • Masset • McBride • Midway • Montrose • Nakusp • New Denver • Pemberton • Port Alice • Port Clements • Pouce Coupe • Queen Charlotte • Radium Hot Springs • Salmo • Sayward • Silverton • Slokan • Tahsis • Telkwa • Valemount • Warfield • Zeballos |
|---|---|--|---|